

Réf: Dossier N° 085648

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ETABLISSEMENT LES GRACES »

Siège social Abidjan, Cocody, II PLATEAUX ADJAME NON LOIN  
DE LA PHARMACIE DES GRACES, Lot 663, Ilot 69

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 25/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT LES GRACES »

Objet : - IMPORT ET VENTE DE BOISSONS DIVERSES,  
- DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, II PLATEAUX ADJAME NON LOIN  
DE LA PHARMACIE DES GRACES, Lot 663, Ilot 69

Dirigeant(s) : Mlle VIEIRA ATOUKOU DOVI MARTHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01540 du 25/03/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12132/GTCA/RC/2022 du 25/03/2022

